

## Billet d'humeur de Geneviève P-Gaillard

Tous les ans, à la même époque le problème des assecs, de la quantité et de la qualité des eaux dans nos rivières se pose avec une cruelle acuité.

Tous les ans, les différents acteurs concernés par ce sujet réclament auprès des pouvoirs publics que des mesures soient prises très en amont des périodes réputées difficiles afin d'anticiper la diminution du niveau des nappes qui alimentent les rivières. La presse abonde, comme cet été, de questions (sans réponse), de justifications, de promesses (non tenues)... et cela dure... dure...

L'année dernière encore, j'avais attiré l'attention des services de l'Etat sur ce sujet (cf. courrier joint).

Mes questions ont retenu l'attention du Préfet, comme vous pouvez le voir dans la réponse jointe ... et cette année encore, 600 kilomètres de rivières en assec, des tonnes de poissons morts, des pollutions diverses parmi lesquels les pesticides font progressivement leur apparition.

En 1992, nous avons voté une loi sur l'eau ! Pourquoi n'est-elle pas encore appliquée ? Mais voyons, elle va changer ! Pourtant, le problème reste toujours le même :

Cette année encore, le constat est dramatique et nous savons tous que les mesures prises par le préfet en matière d'irrigation n'étaient que des « mesurette » destinées à calmer les esprits à une période (mi-août) où le maïs, très en avance cette année, avait encore besoin d'un peu d'eau...

Ce n'est pas en plein mois de juin ou de juillet qu'il est temps de s'inquiéter des nappes phréatiques et de leur niveau, qui ne remonte jamais.

C'est maintenant qu'il est nécessaire de mettre à plat les raisons de tels assecs et de prévoir les mesures à prendre dès cet automne, avec ceux qui – pris dans la moulinette d'une agriculture productiviste – se retrouvent depuis des années au cœur de ce débat.

J'ai lu –moi aussi, la plainte de l'irrigant le 22 juillet 2003. il dit : « chez nous, le maïs ne poussait pas. Il y avait d'autre choix possible pour faire du revenu. » C'est vrai- et malgré l'attitude qui se veut responsable de certains céréaliers, si des incitations à d'autres productions ne sont pas dès aujourd'hui prévues, alors la situation continuera à se dégrader jusqu'à... ce que l'eau des robinets soit définitivement tarie et que le seul recours ne consiste, demain, qu'à construire des équipements aux frais des contribuables et au profit de grands intérêts privés.

Nos gouvernants, français, européens, les élus quels qu'ils soient –locaux, nationaux, qui se gargarisent de propos solidaires en matière d'eau ont-ils vraiment pris la mesure des catastrophes écologiques qui se préparent... ? Canicules, incendies, pollutions, inondations, disparitions d'espèces, famines....

A force de tenir des discours et de faire tous les ans les mêmes constats, plus personne ne les croit et la progression permanente vers la catastrophe continue.

Jacques Chirac nous propose une charte de l'environnement, inscrite dans la Constitution. Pense-t-on vraiment qu'elle changera quelque chose et que subitement l'air en deviendrait moins pollué, que les rivières retrouveraient leurs débits normaux, y compris l'été ? Qu'il n'y aura ni inondation, ni pollution, ni canicule, ni incendie, ni aucun autre problème lié à la pression des activités humaines méprisantes de notre qualité de vie ?

Le développement durable c'est aussi un développement solidaire qui inclut la protection de l'environnement y compris entre les générations. C'est le terme qui est aujourd'hui largement utilisé et dont on abuse tellement, qu'il se vide de son sens. Y pense-t-on à la veille de la Conférence Interministérielle de Cancun ? Y pense-t-on lorsque aujourd'hui, se pose le problème local de la ressource en eau potable pour le bassin niortais, quand se pose le problème de la circulation automobile, de la pérennité de la zone humide du marais poitevin, de l'avenir énergétique de la France, de la réforme de la P.A.C., de l'accès aux soins, à la formation, au logement... pour tous, y compris pour les personnes en situation de handicap... Y pense-t-on lorsque l'on nous parle en permanence de la baisse des impôts qui serait un bien pour la France hypothéquant ainsi l'avenir des services publics !

Sera-t-on enfin un jour capable de prendre des décisions politiques empreintes de fermeté et de courage en matière d'environnement ?!!

Mais n'oublions pas que nous sommes tous, en qualité de citoyen, co-responsable de ces prises de décisions et par voie de conséquence, nous sommes tous responsables des maux que nous subissons. Notre qualité de vie dépend de nos choix ou de nos absence de choix pour l'avenir.

L'écologie ne doit pas être vécue comme le fonds de commerce de certains, ou la contrainte des plus volontaires, mais comme le devoir solidaire de tous, que ce soit à l'échelle du village ou de la planète.

Niort, le 5 septembre 2003  
Geneviève P-GAILLARD